

Création de tableaux : lignes directrices du *Pharmactuel*

Christian M. Rochefort^{1,2,3,4,5}, Inf., Ph.D.

¹Infirmier, Ph.D., Professeur adjoint, École des sciences infirmières Ingram, Université McGill, Montréal (Québec) Canada;

²Membre associé, Département d'épidémiologie, de biostatistiques et de santé au travail, Université McGill, Montréal (Québec) Canada;

³Membre associé, Département de médecine de famille, Université McGill, Montréal, Québec, Canada;

⁴Groupe de recherche en informatique clinique et de la santé, Université McGill, Montréal, (Québec) Canada;

⁵Rédacteur associé, Chronique Recherche, *Pharmactuel*, Montréal (Québec) Canada

Reçu le 4 décembre 2014; Accepté après révision le 15 décembre 2014

Mise en contexte

Depuis 2012, le *Pharmactuel* revoit ses politiques éditoriales dans le but de mieux répondre aux divers besoins de son lectorat mais aussi afin qu'elles soient conformes aux nouvelles normes internationales en matière d'édition. Les lignes directrices qui suivent visent à guider les auteurs qui désirent soumettre un manuscrit au *Pharmactuel* lors de la création de tableaux. Elles sont inspirées de la 10^e édition de l'*American Medical Association (AMA) Manual of Style – A Guide for Authors and Editors*¹.

Présentation des données sous la forme de tableaux

Le tableau constitue le meilleur moyen de présenter, d'organiser ou de résumer un grand volume d'informations dans un manuscrit scientifique ou encore de démontrer les relations entre les données. Les informations présentées dans un tableau ne devraient pas être redondantes avec le texte. De plus, un tableau devrait pouvoir former un tout à part entière. On devrait être en mesure de lire et de comprendre aisément le contenu d'un tableau sans devoir recourir au texte du manuscrit.

Un tableau doit être concis et communiquer un message clair et précis. L'information doit y être présentée de manière logique. Par exemple, les informations de même nature doivent être regroupées dans une même section du tableau. De même, si les données sont ordonnées dans le temps (p. ex. avant et après une intervention), ceci doit se refléter dans l'ordre de présentation des informations dans le tableau.

1.0 Les parties d'un tableau

Un tableau comporte 5 parties : 1) le numéro et le titre du tableau; 2) le titre des colonnes; 3) le titre des lignes; 4) le champ de données; 5) les abréviations et les notes de bas de tableau. Ces informations sont présentées dans le tableau I. Les sections qui suivent décrivent les lignes directrices à suivre pour chacune de ces parties.

1.1 Numéro et titre du tableau

Chaque tableau doit avoir un titre bref qui en décrit le contenu de manière précise. Les tableaux doivent aussi être numérotés en chiffres romains, de manière consécutive, selon l'ordre avec lequel ils sont mentionnés dans le texte. Le mot « Tableau » et le numéro du tableau font partie du titre; ils doivent être en caractère gras, suivis d'un point. Ils sont suivis de la phrase du titre, qui doit être en italique, sans caractère gras. Le titre du tableau ne doit pas se terminer par un point.

Exemples :

Tableau II. *Signes et symptômes du syndrome de détresse respiratoire aigüe*

Tableau III. *Relation entre la pression artérielle et la pression intraoculaire chez les patients souffrant d'un glaucome à angle ouvert*

1.2 Titre des colonnes

Les principales catégories d'informations dans un tableau doivent se retrouver dans des colonnes distinctes. Pour les études décrivant la relation entre une variable indépendante et dépendante, la colonne contenant l'information au sujet de la variable indépendante doit précéder celle contenant l'information concernant la variable dépendante. Chaque colonne doit avoir un titre bref qui identifie et décrit l'ensemble des éléments placés en dessous. Le cas échéant, l'unité de mesure doit être indiquée entre parenthèses après le titre de la colonne, à moins qu'elle ne fasse partie du titre de la ligne (voir section 2.3); [p. ex. : Pression artérielle systolique (mm Hg)]. L'unité de mesure ne doit pas être répétée dans les cellules de la colonne. Si les données sont présentées de manière identique pour toute la colonne, ceci peut être indiqué après le titre de la colonne ou les unités, selon le cas; p. ex. : moyenne (écart type). Les titres des colonnes doivent être en caractères gras. Il est possible au besoin de donner des sous-titres aux colonnes (voir tableau II). Les longs titres peuvent être abrégés, mais la signification des abréviations doit être expliquée dans les notes de bas de tableau.

Le numéro et le titre du tableau

Tableau I. Caractéristiques des patients lors de l'entrée dans l'étude et du premier suivi

Caractéristiques	Entrée dans l'étude (n = 111)	Premier suivi (n = 61)
Age, M (ÉT)	60 (11,2)	60 (11,1)
Femmes, n (%)	33 (30,0)	21 (34,4)
Poids (kg), M (ÉT)	82,5 (12,2)	81,2 (11,2)
Taille (cm), M (ÉT)	173,7 (25,8)	173,0 (25,3)
Clairance de la créatinine (mmol/l), M (ÉT)	75,0 (10,5)	76,0 (10,5)
Race, n (%)		
Blanche	85 (43)	63 (43)
Noire	64 (32)	48 (33)
Hispanique	32 (16)	19 (13)
Autre ^a	17 (9)	17 (11)

Abréviations : cm : centimètres; ÉT : écart type; kg : kilogrammes; M : moyenne

^a La catégorie « autre » comprend toute autre race non représentée par les autres catégories susmentionnées

Les titres des colonnes

Les titres des lignes

Le champ de données

Les notes de bas de tableau

1.3 Titre des lignes

La colonne située à l'extrême gauche du tableau contient le titre des lignes. Le titre de ligne sert à nommer le contenu d'une ligne du tableau et doit s'appliquer à chacun des éléments de celle-ci. Si le titre de la colonne ne spécifie pas d'unité de mesure (voir section 1.2), celle-ci doit figurer entre parenthèses à la suite du titre de la ligne (voir tableau III). Les titres de lignes sont justifiés à gauche. Les composantes d'un titre de ligne sont placées en retrait par rapport à ce dernier. Pour ce faire, utilisez l'outil de création de tableaux dans Word afin de fractionner en deux les cellules se trouvant immédiatement sous celle du titre de ligne en question. Cette opération vous permettra de décaler le contenu des cellules légèrement vers la droite. Il faut éviter d'utiliser des espaces ou des tabulations pour déplacer le contenu des cellules, car elles seront perdues lors de la mise en page des articles. Chaque ligne de données doit être placée dans une ligne distincte du tableau.

1.4 Champ de données

Comme son nom l'indique, le champ de données contient les données à présenter. Chaque élément de donnée doit avoir sa propre cellule. Une cellule est définie par l'intersection d'une ligne et d'une colonne. Les cellules peuvent contenir du texte, des chiffres, des symboles ou encore une combinaison de tous ces éléments. Par exemple, une même cellule peut contenir un nombre suivi d'un pourcentage, ou une mesure de tendance centrale (p. ex. : moyenne, médiane) suivie d'une mesure de dispersion (p. ex. : écart type, étendue interquartile). Il ne faut pas utiliser le caractère gras pour mettre en évidence certaines informations du tableau.

Par ailleurs, l'alignement vertical à l'intérieur d'une colonne est important pour la présentation visuelle des données. Autant que possible, les colonnes de données doivent être justifiées à droite. Il ne faut pas avoir recours aux tabulations ou aux espaces pour aligner les éléments des cellules.

Tableau II. Risque relatif de mortalité après un diagnostic d'insuffisance cardiaque selon les critères de Framingham

Age (années)	Risque relatif (intervalle de confiance à 95 %)			
	1979 – 1984	1985 – 1990	1991 – 1995	1996 – 2000
Hommes				
60	1 [Référence]	0,84 (0,69 – 1,02)	0,63 (0,50 – 0,80)	0,48 (0,36 – 0,64)
70	1 [Référence]	0,84 (0,73 – 0,97)	0,74 (0,63 – 0,88)	0,59 (0,49 – 0,74)
80	1 [Référence]	0,85 (0,72 – 1,00)	0,88 (0,75 – 1,04)	0,72 (0,61 – 0,87)
Femmes				
60	1 [Référence]	0,80 (0,63 – 1,03)	0,95 (0,73 – 1,24)	0,67 (0,48 – 0,92)
70	1 [Référence]	0,91 (0,77 – 1,06)	0,99 (0,83 – 1,18)	0,79 (0,64 – 0,98)
80	1 [Référence]	1,02 (0,90 – 1,15)	1,03 (0,90 – 1,17)	0,94 (0,82 – 1,09)

1.5 Abréviations et notes de bas de tableau

Les abréviations et les notes de bas de tableau doivent être placées immédiatement sous le tableau. La police de caractère utilisée pour ces deux éléments peut être plus petite que celle employée dans le reste du tableau (p. ex. : Times New Roman 8). Toutes les abréviations utilisées dans un tableau doivent être définies en italique au bas de celui-ci.

Les abréviations et leurs définitions doivent être présentées par ordre alphabétique, précédées de la mention « *Abréviations :* » en italique, de la manière suivante : l'abréviation suivie de la description, avec deux points (:) entre les deux. La première lettre de chaque abréviation doit être en minuscule, à moins que l'abréviation entière ne soit composée de lettres majuscules. Chaque élément doit être

Tableau III. Caractéristiques des patients ayant un accident vasculaire cérébral et recevant un traitement avec l'activateur tissulaire du plasminogène

Caractéristiques	Tous les patients traités avec l'ATP n (%)
Groupes d'âge (années)	
< 55	294 (17,7)
55 – 64	443 (26,7)
65 – 74	525 (31,7)
≥ 75	396 (23,9)
↓ Ceci est un exemple. ↓	
Sexe	
Femmes	697 (42,0)
Hommes	961 (58,0)
Temps entre le début des symptômes et l'arrivée à l'hôpital (heures)	
< 3	1508 (91,0)
≥ 3	150 (9,0)
Comorbidités	
Diabète	395 (23,8)
Hypertension	1158 (69,8)
Antécédents d'AVC	180 (10,9)
Fibrillation auriculaire	496 (29,9)
Signes neurologiques	
Faiblesse/parésie	1436 (86,6)
Aphasie	777 (46,9)
Dysarthrie	580 (35,0)
Diminution du niveau de conscience	407 (24,6)

Abréviations : ATP : activateur tissulaire du plasminogène; AVC : accident vasculaire cérébral

séparé par un point-virgule. Aucune ponctuation ne suit le dernier élément.

Exemple :

cm : centimètres; IM : intramusculaire; kg : kilogrammes

Les notes de bas de tableau peuvent contenir de l'information s'appliquant à la totalité du tableau, à des parties de ce dernier (p. ex. : une colonne ou une ligne en entier) ou encore au contenu d'une cellule en particulier. À l'intérieur du tableau, les notes sont indiquées par des lettres (de a à z) placées en exposant. La lettre qui renvoie à une note s'appliquant à l'ensemble d'un tableau doit être placée à la suite du titre du tableau en question. La lettre qui renvoie à une note s'appliquant à une colonne ou à une ligne en entier doit être placée à la suite du titre de la colonne ou de la ligne en question. Enfin, la lettre qui renvoie à une note s'appliquant au contenu d'une seule cellule doit être placée après l'élément de donnée de la cellule en question. En bas du tableau, les notes doivent commencer par la lettre correspondante, placée en exposant et suivie d'une espace. La note ne doit pas se terminer par un point. La note qui suit commencera à la ligne suivante (voir tableau IV). Afin d'économiser de l'espace, la liste des notes sous les tableaux peut se présenter en deux colonnes distinctes.

Parfois, une note de bas de tableau peut aussi servir à en préciser la provenance ainsi que la permission de publier cette adaptation du tableau (p. ex. : Adapté de : [citer la référence au complet] avec permission; voir tableau IV). Dans un tel cas, la lettre renvoyant à cette note doit être placée à la suite du titre du tableau. Par ailleurs, lorsqu'une référence est citée dans un tableau, il est nécessaire qu'elle soit aussi citée dans la liste des références selon l'ordre d'apparition des autres références dans le texte. Si le texte du manuscrit a déjà cité la référence en question, il faut utiliser le même numéro de référence dans le tableau. Par contre, si c'est la première fois que cette source est citée, elle doit être numérotée en fonction de la position du tableau dans le texte. Par exemple, si la dernière référence citée dans le texte avant l'insertion du tableau porte le numéro 30, la référence citée dans le tableau doit être numérotée 31 (voir tableau IV, note a).

2. Autres recommandations

2.1 Nombres, unités de mesure et signification statistique

Les décimales sont séparées du chiffre qui précède par une virgule (p. ex. 2,3). Un nombre représentant une valeur doit être présenté avec un degré de précision identique aux résultats de la mesure. Par exemple, si la mesure d'un poids donne un nombre entier de kilogrammes, ce dernier doit figurer sous la forme d'un entier (p. ex. 75 kg et non 75,0 kg). Par ailleurs, les pourcentages doivent présenter le même degré de précision que le dénominateur. Par exemple, le pourcentage découlant de la proportion de 9 dans 28 doit s'écrire 32 % ou 0,32, et non 32,1 % ou 0,321. Dans ce dernier cas, il faut arrondir en suivant les règles suivantes : a) Augmenter le chiffre correspondant au degré de précision désiré d'une unité si le chiffre suivant est supérieur ou égal à 5 (p. ex. 0,327 serait arrondi à 0,33); b) conserver le chiffre correspondant au degré de précision désiré si le chiffre suivant est inférieur strictement à 5 (p. ex. 0,321 serait arrondi à 0,32).

Dans la plupart des cas, les valeurs p doivent être exprimées par deux décimales (p. ex. $p = 0,01$), à moins que les deux premières décimales soient des zéros. Dans ce cas, trois décimales peuvent être employées (p. ex. : $p = 0,002$). Les valeurs p inférieures à 0,001 doivent s'exprimer sous la forme $p < 0,001$. Il ne faut pas utiliser la mention « NS » (non significatif) pour les valeurs non statistiquement significatives. Dans un tel cas, il faut rapporter la valeur p exacte, en suivant les règles mentionnées ci-dessus.

Pour les intervalles de confiance, le nombre de décimales doit correspondre au nombre de décimales de l'estimation pour laquelle il a été calculé. Par exemple, pour un rapport de cote de 2,45, l'intervalle de confiance à 95 % doit être rapporté avec deux décimales (p. ex. : RC : 2,45; IC 95% : 1,32 – 4,78).

2.2 Données manquantes et espaces blancs

Les données manquantes et les espaces laissés blancs peuvent créer de la confusion dans un tableau. Lorsque certaines données d'un tableau sont manquantes, on peut utiliser

Tableau IV. Risques physiques associés à la pratique de différents sports par les jeunes âgés de plus de six ans^a

Sport	Nombre total de blessures	Risque par millions de participations			
		Lésions permanentes	Blessures graves ^b	Chirurgies	Os fracturés
Football	3800	42	500	270	910
Soccer	2400	38	300	ND	ND
Basketball	1900	58	300	160	180
Cheerleading	1700	ND	100	ND	ND
Baseball	1400	61	300	120	30
Skateboard	800	ND	200	20	170

Abréviations : ND : non disponible

^a Adapté de : American Sports Data (2005)³¹ avec permission

^b Les blessures graves font référence à celles entraînant un traitement aux urgences, un séjour à l'hôpital, une chirurgie ou une physiothérapie et empêchant la participation à une activité physique pour une période d'au moins un mois

la mention NA (non applicable) ou ND (non disponible). Cependant, la signification de la mention NA ou ND doit apparaître dans la liste des abréviations (voir tableau IV). Enfin, lorsque le contenu d'une cellule est égal à zéro, il faut utiliser le chiffre zéro pour l'indiquer.

2.3 Totaux et pourcentages

Il faut vérifier les totaux et pourcentages présentés dans un tableau afin qu'ils correspondent aux valeurs présentées dans le résumé et le manuscrit. Tout écart (p. ex. : lorsque la somme des pourcentages ne totalise pas 100 en raison des arrondissements) doit être expliqué dans les notes de bas de tableau.

2.4 Ombrages et couleurs

Les tableaux ne doivent comporter ni couleur ni ombrage.

2.5 Autres considérations

Il faut utiliser l'outil de création de tableaux de Word pour créer les tableaux. Les tableaux ne doivent pas être insérés sous la forme d'une image ou téléchargés à partir d'une image. À l'instar du texte, les tableaux doivent être présentés à double interligne et la police de caractères Times

New Roman 12 doit être employée. Dans le texte, à l'endroit où le tableau doit s'insérer, l'auteur doit mettre la mention « insérer tableau X » et la mettre en surbrillance en jaune. Les tableaux sont insérés à la fin du document principal (fichier texte), après les références. Les tableaux ne doivent pas faire plus d'une page de longueur.

Conclusion

Le comité de rédaction du *Pharmactuel* espère que ces lignes directrices aideront les auteurs à représenter de manière judicieuse et efficace leurs données sous forme de tableaux lors de la préparation de leur manuscrit.

Financement

Aucun financement en relation avec le présent article n'a été déclaré par l'auteur.

Conflits d'intérêts

L'auteur a rempli et soumis le formulaire de l'ICMJE pour la divulgation de conflits d'intérêts potentiels. L'auteur n'a déclaré aucun conflit d'intérêts en relation avec le présent article.

Références

1. Iverson C, Christiansen S, Flanagan A, Fontanarosa PB, Glass RM, Gregoline B et coll. Visual presentation of data. Dans : American medical association manual of style: A guide for authors and editors. 10^e éd. New York : Oxford University Press; 2007. p. 81-124.